

PRÉVOIR lance la « Solution Protection Actif » Des garanties solides pour rebondir face aux aléas de la vie

Pour faire face aux aléas de la vie (maladie, blessures ou accidents graves, décès...), il est nécessaire de construire une protection permettant de maintenir l'équilibre financier de sa famille. PRÉVOIR, assureur de personnes, lance la « Solution Protection Actif », un contrat sur-mesure, qui permet de renforcer sa protection tout en l'adaptant à sa situation familiale et financière. Un moyen de garder l'esprit tranquille en cas de coups durs.

Cette solution est particulièrement adaptée à des personnes à revenus modestes pour les aider à rebondir face aux aléas de la vie, qui sont plus vulnérables lorsque surgit un problème financier ou de santé.

Une solution innovante de prévoyance pour les actifs à revenus modestes et leur famille

La couverture de prévoyance pour les actifs à revenus modestes est généralement insuffisante. Fort de sa connaissance de cette population, PRÉVOIR lance à leur intention la « Solution Protection Actif ». Cette solution de prévoyance leur permet de construire une protection complète, avec des garanties dont ils ont réellement besoin, pour faire face aux aléas de la vie.

« Nous avons choisi de lancer la « Solution Protection Actif » car notre clientèle, déjà plus vulnérable que les classes supérieures en terme de santé, peut être mise en difficulté très rapidement en cas de gros coup dur. Notre objectif, en tant qu'assureur de personnes, est double : préserver la situation financière du foyer face aux aléas de la vie et faciliter le rétablissement après un coup dur » explique **Annie Dillard, directrice Marketing et Communication de PRÉVOIR.**

Une couverture complète et sur mesure

« La Solution Protection Actif » s'adresse aux personnes âgées de 30 ans et plus qui souhaitent s'assurer en cas de coups durs : maladie ou blessure grave, incapacité temporaire de travail, invalidité, décès.

« La Solution Protection Actif » va au-delà d'une simple garantie décès et apporte de solides prestations. En plus des garanties obligatoires, il est possible de souscrire selon ses besoins à des options complémentaires qui permettent d'accélérer le retour à une situation de vie normale.

Les garanties obligatoires :

- **un capital en cas de décès**, ou perte d'autonomie, jusqu'à 200 000€ maximum, avec un triplement si le décès fait suite à un accident.
- **l'exonération des cotisations en cas d'Incapacité Temporaire de Travail (ITT)** de plus de 90 jours ou en cas d'Invalidité Permanente Totale.

Les garanties optionnelles permettent de soutenir l'assuré en cas :

- **d'invalidité** : pour faire face aux dépenses régulières, une rente invalidité mensuelle ou un capital invalidité est versé, en fonction du degré d'invalidité
- **de maladie ou arrêt de travail** : en cas d'arrêt de travail, l'assuré est souvent **confronté à une baisse de revenu** ; cette garantie va lui permettre de **maintenir la situation financière de son foyer**

et, en plus, de faciliter sa reprise d'activité. Et ce, grâce au maintien d'une partie de ses indemnités journalières **en cas de reprise d'activité en mi-temps thérapeutique**. Il pourra ainsi **reprendre progressivement son activité tout en préservant sa situation financière et sa santé**, grâce notamment à des services d'aides à domicile.

- **de maladies graves (cancer, infarctus, insuffisance rénale...)** ou **de blessures graves (fractures, brûlures du 2^e ou 3^e degré...)** : un capital est versé pour permettre **au client de se consacrer pleinement à sa guérison sans devoir se préoccuper des aspects financiers** liés par exemple aux dépassements d'honoraires, aux services de confort... **Il peut également recevoir une aide pour sa convalescence** : tâches ménagères, garde d'enfant, déplacements médicaux...
- **de décès** : deux options, **une rente décès** est versée pour aider le conjoint à faire face aux dépenses courantes, et **une rente éducation** pour permettre aux enfants de poursuivre leurs études et/ou les aider dans leurs premiers frais d'installation dans la vie active.

Dès la souscription, et quelle que soit la formule choisie, PRÉVOIR propose une « Solution Assistance » permettant d'accompagner le client face à ses soucis personnels, professionnels ou financiers et propose en cas de coups durs de nombreuses solutions : aide-ménagère, aide psychologique, aide aux démarches administratives, aide aux devoirs pour les enfants, bilan de vie, audit de l'habitat...

Ainsi, « La Solution Protection Actif » propose aux actifs à budget restreint et contraint, de protéger leur avenir et celui de leur famille contre les gros « coups durs ».

Grâce à ses garanties solides, cette solution apporte une sécurité financière pour permettre à chacun de se rétablir dans les meilleures conditions possibles.

En pièce jointe la brochure pour plus de détails.

Contact presse PRÉVOIR - Agence Wellcom

Isabelle Gandon & Gaëlle Ryouq
prevoir@wellcom.fr
01 46 34 60 60

A propos de PRÉVOIR

PRÉVOIR est un groupe d'assurance privé et indépendant, créé en 1910, spécialiste de l'assurance de personnes. La compagnie d'assurance s'est ainsi donné pour mission d'accompagner ses clients en particulier les personnes à revenus modestes à chaque étape de leur vie.

Structure de taille intermédiaire, il emploie 1610 salariés, dont 260 à l'international, il gère 4 milliards d'euros d'actifs et détient plus d'1,4 millions de contrats en portefeuille. En 2015, le chiffre d'affaires assurance du Groupe est de 557 millions d'euros. PRÉVOIR a versé 350 millions d'euros de prestations.

Le Groupe est composé d'une holding, la Société Centrale Prévoir, de 2 sociétés d'assurance, Prévoir-Vie et Prévoir-Risques Divers, d'une société d'asset management, Société de Gestion Prévoir, et de 4 implantations à l'international : 2 succursales, au Portugal et en Pologne, 2 filiales, au Vietnam et au Cambodge (micro-assurance). C'est une entreprise indépendante et non cotée, dont le capital est détenu à 70 % par les descendants des familles fondatrices et à 30 % par les salariés et les retraités.

